LE FIGARO·fr

Date : 24/05/2018
Heure : 19:25:57
Journaliste : Ivan Letessier

www.lefigaro.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Cinq finalistes pour l'acquisition des hôtels du groupe Maranatha

AccorHotels s'invite in extremis dans le dossier.

L'horizon s'éclaircit pour les hôtels du groupe Maranatha, dont la déconfiture menace les investissements de 5.700 particuliers qui ont investi 450 millions d'euros. Depuis le placement en redressement judiciaire de Maranatha SAS et de la plupart des hôtels dont ce holding est actionnaire minoritaire, les administrateurs judiciaires s'échinent à trouver une solution pour éviter le démantèlement et donner une chance aux investisseurs de ne pas perdre toute leur mise.

Selon nos informations, les quatre candidats retenus par les administrateurs judiciaires ont rendez-vous mardi 29 mai au tribunal de commerce de Marseille. Le premier à plancher devant les juges-commissaires sera le consortium formé par le fonds Apollo, qui n'est intéressé que par la filiale Hôtels du Roy (6 établissements haut de gamme), et 123 IM, qui lorgne seulement les 34 hôtels du pôle historique (entrée et milieu de gamme) de Maranatha. Les exigences des administrateurs judiciaires les ont incités à se rapprocher. Mais leur offre semble pour le moment la moins aboutie parmi les quatre, déjà présentées mardi 22 mai aux administrateurs judiciaires. Les représentants des investisseurs, appelés à donner leur avis, sont vent debout contre ce projet.

L'inflexibilité de Cale Street, principal créancier du groupe
Trois autres candidats se succéderont au tribunal: le fonds Tikehau, associé au Groupe de l'Hôtellerie, gestionnaire d'établissements présidé par Gilles Douillard, considéré comme l'un des deux grands favoris ; puis, le fonds Attestor, associé à Loxy Group, spécialiste de l'asset-management hôtelier ; enfin, l'autre grand favori, le groupe hôtelier Paris Inn Group, épaulé par le fonds Pimco.

Tous droits réservés à l'éditeur

Selon nos informations, AccorHotels, associé au fonds Colony Capital, prépare aussi une offre in extremis. Leurs représentants ne seront sans doute pas entendus mardi mais ils seront la semaine prochaine à Marseille pour peaufiner leur dossier. Leur objectif: déposer le meilleur projet le 8 juin, date limite fixée par le tribunal pour les offres fermes et définitives. Il a prévu de les examiner le 17 juillet et de rendre sa décision le 31 juillet.

Le dossier a été rendu encore plus difficile par l'inflexibilité de Cale Street, principal créancier du groupe. Ce fonds londonien, créé par deux anciens de Goldman Sachs, a prêté 275 millions d'euros à Maranatha pour financer l'acquisition des Hôtels du Roy. Les administrateurs n'ont pas osé engager des procédures juridiques pour le convaincre de renoncer à une partie de sa créance. En position de force, Cale Street a donc obtenu des quatre finalistes l'engagement de lui reprendre la dette et les intérêts restant à payer jusqu'à fin juin, soit plus de 300 millions d'euros…

Tous droits réservés à l'éditeur